

Licence professionnelle

Services à la personne

- ▶ formation en alternance
- ▶ formation continue
- ▶ formation initiale

Durée : **1 an**

BAC **+3**

Année universitaire : 2025-2026



Présentation

Objectifs

Cette formation est unique par la complémentarité des 3 pôles d'enseignement : droit et gestion, appréhension des pathologies et santé, et management et création de structures. Elle permet d'exercer des fonctions dans des organisations sanitaires et sociales (santé, handicap, vieillissement...), mais aussi en intervention spécialisée dans les domaines de la protection des personnes vulnérables, des familles et de l'enfance. Le vaste domaine des activités définies comme « l'ensemble des métiers contribuant au mieux-être des personnes sur leurs lieux de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, de leur lieu de travail, de leurs lieux de loisirs » peut, sans en épuiser les possibilités déboucher sur trois familles de métiers que les trois pôles de formation permettent l'accomplir :

1. Métiers de Tuteur, Curateur, Délégué aux prestations familiales. La LP MAP permet de valider dans le cursus, selon les conditions prévues à cet effet, les 3 certificats nationaux de compétence (CNC) de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MAJ et MJPM) et de délégué aux prestations familiales (DPF).
2. L'intervention auprès des personnes, nécessite également de développer la dimension d'accompagnement ou de référent d'intervention et de coordination soit dans le cadre environnant le patient, soit dans celui d'un service dans un organisme ou un établissement.
3. Le management des équipes et des hommes dans les structures de l'Aide à la Personne : associatives, mutualistes ou du secteur privé et des collectivités publiques ou délégataires de service public, débouche sur des emplois d'encadrement intermédiaire. Cette fonction nécessite également et notamment la compétence de « médiation ».

L'obtention de la 1ère année de DU de médiation est prévue grâce au partenariat avec l'Ifomène.

Savoir-faire et compétences

Gestion des personnels :

- › gérer les plannings d'intervention en privilégiant l'efficacité et la rationalité de fonctionnement
- › recruter et soutenir les ressources humaines
- › dynamiser et animer le parcours professionnel.

Action sociale et économiques :

- › aider et soutenir la gestion de tous les services à la personne
- › conseiller à la curatelle des familles (protection juridique des majeurs isolés)
- › assurer le soutien administratif
- › Maîtrise de l'environnement administratif, juridique et économique des organisations sanitaires
- › Capacité à mener une conduite de projet complexe
- › Capacité à mener des projets collectifs et à manager des équipes.

**La formation n'est pas ouverte
au titre de l'année 2025-2026.**

Organisation

Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi) 3 jours en entreprise / organisation (lundi, mardi, mercredi)

+ 2 à 4 semaines de regroupement.

Modalité d'accès

Admission

La formation n'est pas ouverte au titre de l'année 2025-2026

Pour les étudiants français : [eCandidat](#) (en cas de problème de connexion, utilisez la touche F5 de votre clavier)

Pour les étudiants étrangers : [Comment s'inscrire](#)

Attention :

- à partir de **deux années d'interruption d'études consécutives** ou si vous envisagez un **contrat de professionnalisation**, vous ne devez pas candidater sur eCandidat. Vous relevez de la Formation Continue (adultes en reprise d'études) vous devez contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr
- **par contre, si vous envisagez un contrat d'apprentissage (ouvert aux moins de 30 ans)**, vous devez candidater via eCandidat **dans tous les cas**.

Et après

Insertion professionnelle

Les diplômés peuvent exercer leur activité dans le secteur public, privé ou associatif en tant que :

- Responsable de secteur associatif mutualiste, privé ou public d'organismes d'Aide à la personne,
- Collaborateur de direction de centres sociaux, médicaux sociaux, de traitement, de cure, de maison de retraite ou de soins pour handicapés moteurs, psychomoteurs ou psychiatriques....
- Curateurs judiciaires ou amiables
- Technicien d'intervention avec accompagnement psycho-médical auprès des malades et de leurs familles
- Médiateur responsable de secteur ou d'équipes en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs sociaux et de santé.

Infos pratiques

Bâtiment Facteur Cheval, Evry

Contacts

Responsable de la mention : Isabelle Derumez

✉ isabelle.derumez@univ-evry.fr

Responsable de la formation en apprentissage :

Abdeljaoued Kacem ✉ abdeljaoued.kacem@univ-evry.fr

Scolarité : Marlène Gromat ✉ marlene.gromat@univ-evry.fr

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 29 ans quelle que soit la durée d'interruption d'études

✉ fc@univ-evry.fr 01 69 47 71 01

Programme

Moyenne générale

Savoir planifier et savoirs pratiques	14 ECTS
- Savoirs indispensables au mandataire	7 ECTS
- Gestion administrative et budgétaire	2 ECTS
- Champ médico-social	3 ECTS
- Action éducative	2 ECTS
- Savoirs fondamentaux	7 ECTS
- Anglais appliqué	2 ECTS
- Pratiques managériales	3 ECTS
- Informatique appliquée	2 ECTS
Savoir entreprendre et réaliser	27 ECTS
- Pratique en entreprise	20 ECTS
- Mémoire professionnel	10 ECTS
- Projet tutoré	10 ECTS
- Enseignements disciplinaires	7 ECTS
- Création reprise, environnement juridiques des affaires	3 ECTS
- Contrôle financier, plan de trésorerie	4 ECTS
Appréhender les enjeux sociaux et juridiques	19 ECTS
- Droit et médiation	12 ECTS
- Connaissance théorique et pratique de la médiation	3 ECTS
- Déontologie et analyse des pratiques	2 ECTS
- Les relations avec le juge et l'autorité juridique	1 ECTS
- Gestion administrative & budgétaire: droit civil & financier	1 ECTS
- Droit et procédures appliquées aux personnes	3 ECTS
- Gestion fiscale et patrimoniale	1 ECTS
- Champ médico social / droit de la santé	1 ECTS
- Appréhension des pathologies et publics	7 ECTS
- Connaissance des publics et des pathologies	2 ECTS
- Contours de l'intervention et ses limites	2 ECTS
- Relation, intervention et aide à la personne	3 ECTS

Contacts

Responsable de la mention : Isabelle Derumez

✉ isabelle.derumez@univ-evry.fr

Responsable de la formation en apprentissage :

Abdeljaoued Kacem ✉ abdeljaoued.kacem@univ-evry.fr

Scolarité : Marlène Gromat ✉ marlene.gromat@univ-evry.fr

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 29 ans quelle que soit la durée d'interruption d'études

✉ fc@univ-evry.fr 01 69 47 71 01